

du prêt agricole, le chiffre officiel des logis construits sous son empire n'est que de 167, mais on me dit qu'il nous manque les dossiers pour quelques années. Mettons que le nombre a été de 50 par année, pendant 18 ans, nous en arrivons donc à un chiffre global de 900. Enfin, sous l'empire de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, le nombre est de 994. Au total, l'aide de l'Etat a valu la construction de 87,545 maisons au Canada.

M. McILRAITH: Continuez; parlez-nous des autres programmes du Gouvernement.

M. NICHOLSON: Ce chiffre se compare...

M. McILRAITH: Parlez-nous aussi du programme intégré de logements, de *Housing Enterprises*.

M. NICHOLSON: J'ai fourni la statistique.

M. SINCLAIR: Celle qui faisait votre affaire.

M. COLDWELL: C'est là la statistique officielle.

M. NICHOLSON: En Nouvelle-Zélande,—l'honorable député pourra compléter nos renseignements s'il en possède de plus récents,—on a construit 68,453 logis, soit 38 par millier d'habitants, tandis qu'au Canada la proportion n'est que de 7 par mille.

M. McILRAITH: L'honorable député n'a sans doute pas saisi la portée de ma question de tantôt. Je lui ai demandé de parler des programmes du Gouvernement qu'il laisse de côté, par exemple le programme intégré de logement, la *Housing Enterprises*, les logements d'urgence, la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et le reste.

M. NICHOLSON: Les renseignements figurent aux tableaux, je les ai reçus ce matin même de divers ministères. Ils concordent avec les données qu'a fournies le ministre l'autre jour. On y voit qu'en Nouvelle-Zélande, il s'est construit 38 logis par mille habitants, comparativement à 7 par mille au Canada.

Ajoutons que les maisons construites par l'Etat, en Nouvelle-Zélande, ont une cuisine, un vivoir, deux chambres à coucher et d'ordinaire un solarium ou une véranda. Le terrain a une superficie d'un huitième à un quart d'acre. Le loyer est de 25 shillings par semaine, c'est-à-dire d'après le taux actuel du change, environ \$15. La comparaison ne nous fait guère honneur, vu le grand nombre de logis qu'on a construits en Nouvelle-Zélande.

Le ministre a relevé la statistique que j'ai mentionnée, au sujet des revenus au pays.

J'ai pourtant déjà dit que je me fonde sur les renseignements du Bureau de la statistique, c'est-à-dire ceux de 1942. Ce sont apparemment les plus récents. Or ils révèlent que les sept dixièmes des familles canadiennes gagnent moins de \$2,000 par an. Mais puisque le ministre du Revenu national (M. McCann) a fourni le détail des revenus jusqu'à ce jour, je m'empresse de rectifier mes données. Les derniers renseignements fournis par le ministre du Revenu national,—ils ont trait à l'année fiscale 1946,—révèlent qu'environ 68 p. 100 des contribuables canadiens touchent moins de \$2,000 par an. Il y a donc lieu de faire cette légère correction de 70 à 68 p. 100.

En terminant, je signale de nouveau que je ne dénigre pas le Canada. (*Exclamations*) J'indique seulement ce que nous avons accompli durant la guerre et ce que nous pourrions réaliser si le service du ministre traçait la voie, dans le domaine du logement, comme il l'a fait pendant le conflit. Le Canada a construit un nombre sans précédent de salles de cinéma, de bars à cocktail, de salles de quilles, d'hôtels luxueux...

M. SINCLAIR: D'usines.

M. NICHOLSON: Mais nous n'accomplissons rien de bien extraordinaire en ce qui concerne la construction de logements. Il y a de nombreux hôtels luxueux au pays; cependant, nous n'avons pu réussir à construire un nombre sans précédent de maisons à l'intention des 68 p. 100 de la population dont le revenu annuel n'atteint pas \$2,000, selon les données statistiques officielles.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3e fois et adopté.)

LE BUDGET

DÉBAT SUR L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mardi 18 mai, de la motion de l'honorable M. Abbott (ministre des Finances) demandant que M. l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

M. J. M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Depuis la suspension de la discussion mardi soir, nous avons eu l'occasion de nous fixer sur les sentiments du public à l'égard de la mesure. Or jusqu'ici, ces sentiments n'ont pas dû reconforter le ministre des Finances (M. Abbott). Le moins qu'on ait dit du budget, c'est qu'il est décevant. Beaucoup l'estiment désespérant, et d'autres encore l'ont trouvé "vinaigré". J'apporterai donc ma modeste contribution à ce torrent de reproches.